

**FICHE DE POSTE**

<b>Fonctions :</b>	Agent SSI
<b>Emploi-type :</b>	[Referens] G5A44 - Opérateur-trice de maintenance
<b>Catégorie :</b>	C
<b>Corps :</b>	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION
<b>BAP :</b>	G - Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention
<b>Nature :</b>	-

*Les activités qui composent la fiche de poste sont appelées à évoluer en fonction des connaissances du métier et des nécessités de service*

**Présentation de Sorbonne Université**

Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire et de recherche intensive. Poursuivant la tradition humaniste de la Sorbonne, elle s'attache à répondre aux enjeux scientifiques du 21<sup>e</sup> siècle et à transmettre les connaissances issues de ses laboratoires et de ses équipes de recherche à ses étudiantes et étudiants et à la société tout entière.

Déployant ses formations auprès de 54 000 étudiantes et étudiants dont 4 700 doctorantes et doctorants et 10 200 étudiantes et étudiants étrangers, elle emploie 6 300 enseignantes et enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs et 4 900 personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé. Son budget est de 670 M€.

Sorbonne Université, principalement située au cœur de Paris, dispose d'un potentiel de premier plan et étend sa présence dans plus de vingt sites en Ile-de-France et en régions.

Sorbonne Université présente une organisation originale en trois facultés de « Lettres », « Médecine » et « Sciences et Ingénierie » qui disposent d'une importante autonomie de mise en œuvre de la stratégie de l'université dans leur périmètre sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens. La gouvernance universitaire se consacre prioritairement à la promotion de la stratégie de l'université, au pilotage, au développement des partenariats et à la diversification des ressources.

**Présentation de la structure**

**Ce poste est à pourvoir à la faculté des Sciences et Ingénierie • <http://sciences.sorbonne-universite.fr>**

**Localisation :** **DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DE LA MAINTENANCE**  
 Sorbonne Université - 4 place Jussieu - 75005 Paris

Présentation de la Direction de la Logistique et de la Maintenance (DLM) :

Placée sous l'autorité hiérarchique de la directrice générale adjointe de la faculté, la DLM compte 227 agents répartis en 8 services et 1 pôles. La DLM met en œuvre les ressources et moyens dédiés à l'exploitation et à la maintenance du parc immobilier, à la sécurité et à la sûreté des locaux, au soutien logistique et à la gestion des espaces des sites et campus de la faculté. Son champ d'action couvre les 7 sites de la faculté, totalisant 400 000 m<sup>2</sup> de locaux. Elle assure l'exploitation du campus Pierre & Marie Curie (ex Jussieu) et coordonne celle des sites extérieurs. Elle assure également la maîtrise d'ouvrage de certains travaux (lorsque les montants des opérations sont placés sous des seuils qui seront déterminés dans le cadre des délégations aux doyens) et la maîtrise d'œuvre sur les petites interventions.

Présentation du service Sécurité Incendie :

Garant de l'application de la réglementation incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH), le service a pour principales missions :

- La détection des incendies à partir d'un dispositif de surveillance passif (détecteurs, ...) et d'un dispositif actif (rondes) ;
- L'assistance à personnes ;
- Le maintien des installations de sécurité incendie en bon état de fonctionnement ;

- La prévention des risques et la conduite des exercices d'évacuation obligatoires ;
- La réalisation des cahiers des charges des contrats et marchés publics et le contrôle de la bonne exécution des services ;
- La formation des personnes en interne (personnel SSI) et en externe (tout personnel confondu).

## Missions et activités principales

### **Mission :**

L'agent de sécurité incendie met en œuvre les actions permettant d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

### **Activités principales :**

Activités principales :

L'arrêté du 2 mai 2005 fixe les missions du personnel des services de sécurité incendie, qui sont d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens. De plus l'agent de sécurité incendie a également pour missions :

- La prévention des incendies
- La sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'alerte et l'accueil des secours
- L'évacuation du public
- L'intervention précoce face aux incendies
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du PC de sécurité incendie

Activités associées :

- Application des consignes de sécurité
- Lecture et manipulation des tableaux de signalisation
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
- Création de demande d'intervention par la GMAO de la FSI

Points particuliers :

- La taille de l'établissement, la mise en sécurité récente et à venir d'un grand nombre de bâtiments et les risques des activités scientifiques, demandent un sens des responsabilités au-delà de celui imposé par la réglementation
- Obligation d'un recyclage professionnel trisannuel et contrôles des connaissances professionnelles lors des passages des commissions de sécurité.

**Conduite de projets :** Non

**Encadrement :** Non

## Connaissances et compétences\*

### **Connaissances transversales requises :**

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires :

- Titulaire du certificat de qualification SSIAP 1 et du certificat de secourisme PSC1 ou équivalent
- Connaissance de la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) et règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux immeubles de grande hauteur (IGH)
- Expérience confirmée en matière de prévention et de protection contre l'incendie en IGH et en ERP
- Bonne connaissance de la localisation des différentes structures de l'établissement et de la nature de leurs activités

Connaissances transversales requises :

- Organisation et fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur en France
- Organisation et fonctionnement de Sorbonne Université
- Réglementation applicable à son domaine d'activité professionnelle

### **Savoir-faire :**

Savoir-faire :

- S'adapter aux spécificités de son environnement de travail
- Connaissance générale des risques et des moyens de prévention
- Connaissance générale de la réglementation en matière d'hygiène - sécurité – environnement

- Organisation de la prévention des risques de l'établissement
- Bonne expérience dans les relations avec les sociétés prestataires de service
- Transmettre des consignes et des informations à des publics variés
- Recueillir des observations de publics variés

Savoir-faire transversaux :

- Informer et rendre compte à sa hiérarchie
- Travailler en collaboration avec les interlocuteurs internes et externes
- Prendre en compte les demandes et y répondre de manière appropriée

**Savoir-être :**

- Esprit d'initiative, autonomie, méthode et rigueur dans l'application des consignes et procédures
- Maîtrise du travail en équipe
- Sens du relationnel
- Disponibilité liée aux contraintes spécifiques du service, discrétion et confidentialité
- Polyvalence et capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation et de la coordination
- Avoir des aptitudes à se former à de nouveaux logiciels

*\*Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)*

### Exposition aux risques professionnels, conditions particulières d'exercice et formations réglementaires

**Exposition aux risques professionnels :** Non

*Si oui, indiquer les informations relatives aux risques physiques (port de charge, machines dangereuses, vibrations...), biologiques, chimiques, rayonnements ionisants ou non ionisants. Si l'agent est exposé aux produits dangereux dont les CMR, il doit impérativement disposer d'une Fiche Individuelle d'Exposition téléchargeable sur intranet dans la rubrique « Prevention-des-risques-professionnels/fiche-individuelle-d-exposition-aux-agents-chimiques-dangereux ».*

**Conditions particulières d'exercice :**

Gardes de 24 heures de 07H00 à 7H00 pour un total de 1607 heures par an (en application des majorations horaires réglementaires liées aux sujétions particulières) ; Aptitude physique vérifiée annuellement par le service médical de prévention ; Port d'une tenue spécifique.

**Formations obligatoires :** Oui

SSIAP 1, habilitation électrique et PSC1